



CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DU SECTEUR DES
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Agenda des séances CPPC pour 2022

Mercredi	02 février 2022	9h15	Perce-Neige aux HG
Mercredi	23 mars 2022	9h15	Perce-Neige aux HG
Mercredi	18 mai 2022	9h15	Perce-Neige aux HG
Mercredi	07 septembre 2022	9h15	Perce-Neige aux HG
Mercredi	02 novembre 2022	9h15	Perce-Neige aux HG
Mercredi	07 décembre 2022	9h15	Perce-Neige aux HG

Toutes les requêtes adressées à la CPPC doivent lui parvenir, sous forme dactylographiée, en principe au plus tard **14 jours avant la séance**, faute de quoi la CPPC ne garantit pas de pouvoir se saisir du dossier dont l'examen sera reporté à une séance ultérieure.

Adresse : **CPPC**
Mme Renata Villemin
Présidente
Epervier 2
2053 Cernier

Les documents concernant la CPPC se trouvent sur le site www.cct-es.ch, rubrique convention collective de travail.

Cernier, le 8 décembre 2021/jdm

Distribution : Directions, pour communication aux employé-e-s
Représentant-e-s des associations signataires